

Tva et chauffeur vtc en SASU

Par chauffeur vtc, le 03/11/2015 à 15:34

Bonjour,

je trouve 2 sons de cloche sur la TVA pour l achat d un véhicule pour une exploitation avec une carte VTC en société (SASU).

Est elle récupérable ou non, et quel texte de loi régit cette décision.

Merci.

Par alterego, le 04/11/2015 à 13:00

Bonjour,

Ce sera fonction du régime fiscal pour lequel vous avez opté ou opterez à la création : mini réel TVA, franchise en base, réel normal ou réel simplifié.

Cordialement